

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11/03/2016

Référence
2016-22

Objet de la délibération
Désignation de suppléants pour siéger au GIP du Parc National, au Festival de l’Affiche et à la Mission Locale

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	23	27

Date de la convocation
04/03/2016

Vote
A l’unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 15/03/2016

Et

Publication ou notification du :

L’an 2016 et le 11 mars à 18 heures, le Comité Syndical, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’Hôtel de Ville de Chaumont, siège social du Syndicat.

Présents : Mmes : GUILLEMY Christine, HENRISSAT Martine, JOFFROY Marie-France, NEDELEC Anne-Marie, RETOURNARD Bernadette, MM : ANDRE Michel, BABOUOT Pascal, BOICHOT Jacky, CLOSS Patrice, COGNON Didier, COMBRAY Dominique, COSSON Claude, EMERAUX Stéphan, GILLET Jacky, GUY Bernard, HASELVANDER Jonathan, LACROIX Nicolas, LEFEVRE Patrick, MARTINELLI Stéphane, MENET Michel, ROY Jean-Yves, VIARD Patrick, WATREMETZ Jean-Marie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : LAVOCAT Marie-Claude à M. CLOSS Patrice, ROSSIGNEUX Yvette à Mme HENRISSAT Martine, MM : MAILLOT Denis à M. HASELVANDER Jonathan, VOIRIN Patrice à M. MARTINELLI Stéphane

Excusé(s) :

Absent(s) :

A été nommé secrétaire : M. HASELVANDER Jonathan

Rapporteur : M. Stéphane MARTINELLI

Désignation de suppléants pour siéger au GIP du Parc National, au Festival de l’Affiche et à la Mission Locale

VU l’arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

VU les statuts dudit Syndicat,

CONSIDERANT que la création du Syndicat au 1^{er} janvier 2016 a entraîné de facto le transfert des compétences du Pays au Syndicat,

SUR PROPOSITION du Président, amené à siéger dans différentes organisations dans la continuité des

engagements pris par l'association du Pays de Chaumont et dans le cas où il serait empêché de se rendre aux réunions, il apparait nécessaire de lui désigner des suppléants pour siéger au GIP du futur Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne, à l'association du Festival de l'Affiche et à la Mission Locale,

ET APRES en avoir délibéré ;

Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée

(Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0)


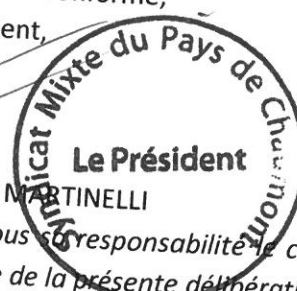
1° De désigner M. Patrice CLOSS suppléant au Président pour siéger au GIP du Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne,

2° De désigner M. Jean-Yves ROY suppléant au Président pour siéger à l'association du Festival de l'Affiche,

3° De désigner M. Jean-Yves ROY suppléant au Président pour siéger à la Mission Locale.

Fait et délibéré à l'Hôtel de Ville de Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Stéphane MARTINELLI
Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.

Reçu à la Préfecture
de la Haute-Marne

Le 15 MARS 2016